

[Texte]

• 1710

Dans le langage du gouvernement, on parle de régions, mais on visualise par province ou par regroupement de provinces. Dans le fond, voici ce que j'aimerais savoir: dans ma compréhension des régions, les régions dans une province qu'on identifie sont plus ou moins favorisées par le développement économique. J'aimerais comprendre la distinction qu'on pourrait en faire et aussi comment vous pourrez intervenir dans les décisions prises par les ministères qui réaliseront ce genre de projets extrêmement importants et qui complèteraient aussi des projets de développement régional qui seraient plus adaptés dans les régions-ressources.

**Le président:** Monsieur Huot.

**M. Huot:** Merci, monsieur le président.

C'est une question à plusieurs volets.

**Mme Côté:** Je m'excuse.

**Le président:** Il ne nous reste que 15 minutes.

**M. Huot:** Je ne suivrai pas nécessairement votre ordre. Sur le concept des régions, d'abord, je peux vous assurer que, dans notre esprit, quand on parle de régions, on ne le fait pas nécessairement au niveau des grandes provinces canadiennes ou des grandes régions canadiennes.

Au Québec, il faut réaliser que le Québec est constitué de tellement de régions différentes que l'approche fédérale au développement économique du Québec ne saurait donner de résultats, si on fait abstraction des régions. Je ne parle pas seulement des régions administratives, qui sont des entités peut-être beaucoup trop vastes pour qu'on puisse intervenir de façon adéquate. On l'a vu aux Îles-de-la-Madeleine; on a décidé d'intervenir dans une région beaucoup plus petite que la région administrative du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie. Le plan de l'Est couvrira d'autres régions que celle de la Gaspésie. Il faut s'intéresser à la Côte-Nord, à la région de Maniwaki; le Pontiac aussi est constitué de deux ou trois régions différentes.

Nous, comme ministère de l'Expansion économique régionale, allons continuer de nous intéresser aux sous-régions, parce qu'on considère que le gouvernement fédéral a un rôle à jouer dans le développement des différentes sous-régions à l'intérieur d'une province, ce que les provinces contestent souvent, en nous disant que c'est à la province qu'il revient de s'occuper de l'aménagement du territoire. C'est vrai, sur le plan constitutionnel. Mais, en matière de développement économique, le fédéral a aussi une responsabilité de s'assurer que les régions les moins bien nanties, même si c'est une petite région à l'intérieur d'une province, reçoivent une attention particulière de la part du gouvernement fédéral. Sans cela, la province pourrait nous dire: Mettez tout votre argent à Montréal et on s'occupera du reste.

Donc, on va continuer de se préoccuper de différentes sous-régions dont, en termes de mécanisme, de concertation, chacun des ministères fédéraux aura la responsabilité, responsabilité que le MEER possédait auparavant à lui seul; elle sera inscrite dans les préoccupations et les orientations de chacun des ministères, que ce soit Agriculture, Transports, Développe-

[Traduction]

The government talks about regions, but they visualize Canada as a group of provinces. What I would like to know is whether regions in a particular province benefit from economic development. I would like to understand the distinction that is made. I would also like you to explain how you will be involved in decisions made by the departments that will be carrying out these extremely important projects and completing regional development projects which will be more adapted to the resource regions.

**The Chairman:** Mr. Huot.

**Mr. Huot:** Thank you, Mr. Chairman.

Your question has a number of aspects.

**Mrs. Coté:** I am sorry.

**The Chairman:** We only have 15 minutes left.

**Mr. Huot:** I will not necessarily answer your questions in the order in which they were asked. First of all, I assure you that, in our minds, when we talk about regions, we are not necessarily referring to the larger provinces or the larger regions.

You must realize that Quebec is made up of so many different regions that the federal government's approach to economic development in Quebec would not be successful if we did not take the regions into account. I am not referring only to administrative regions, which are much too large for our efforts to be successful. We realized this in the Magdalene Islands; we decided to direct our efforts to a much smaller region than the administrative region of Gaspé and the Lower St. Lawrence. The Eastern Development Plan will cover regions other than Gaspé. We have to include the North Shore and Maniwaki; the Pontiac region is also made up of two or three different subregions.

DREE will continue to be concerned with sub-regions, because we feel that the federal government has a role to play in the development of various subregions within a province. The provinces often dispute this and claim that land development is a provincial responsibility. Constitutionally speaking, this is true. But insofar as economic development is concerned, the federal government is also responsible for ensuring that poorer regions get the attention they deserve from the federal government, even if it is only a small region within a particular province. Otherwise, the province could say to us: Put all of your money into Montreal and we will take care of the rest.

We will continue to be involved with the various sub-regions. In terms of the mechanism and co-operation, each federal government will assume the responsibility that before was DREEs alone. This responsibility will be part of the concerns and direction of each of these departments, be it agriculture, transport, or industrial development. This is an important